

La description du projet et les ressources associées →

Le dossier de l'OCCE sur la CIDE :



Valeurs de la République – EMC

Liberté d'expression, un droit fondamental

Journée nationale de la convention des droits de l'enfant : vendredi 20 novembre 2020

Intervention-Animation dans les classes

Contexte

Dans le cadre de l'hommage à Samuel Paty, le ministère de l'Éducation nationale a souhaité que les enseignants consacrent une heure d'EMC pour travailler avec les élèves sur les valeurs de la République au cours du mois de novembre 2020. Nous vous proposons d'inscrire ce temps fort d'enseignement dans le cadre de la journée nationale de la CIDE (convention internationale des droits de l'enfant) qui a lieu chaque année le 20 novembre et pour laquelle l'OCCE s'engage depuis nombreuses années en mettant à disposition des enseignants des ressources pédagogiques.

La Convention internationale des droits de l'enfant

Elle est un texte fondateur, dont nous fêtons cette année le 31^{ème} anniversaire. Sa connaissance participe à la **construction progressive de la citoyenneté** et à l'**acquisition d'une culture humaniste**. Elle fait partie des connaissances définies par le socle commun de connaissances et de compétences, repère essentiel dans l'organisation des enseignements de la scolarité obligatoire.

L'article 13 de la convention internationale des droits de l'enfant porte sur le droit à la liberté d'expression :

Article 13 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant :

« L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant.

L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires :

a - au respect des droits ou de la réputation d'autrui ; ou

b - à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publiques ».

⇒ Pourquoi travailler la question de la liberté d'expression en classe ?

- Parce que la **liberté d'expression est une liberté fondamentale**, qui doit toujours s'exercer dans notre République.
- Parce que la **liberté d'expression est la base du pluralisme**, indispensable à notre fonctionnement démocratique.
- Parce que la **liberté d'expression concerne tout le monde sur notre territoire**, qu'on soit **citoyen français ou pas**, pas seulement les journalistes ou dessinateurs de presse.
- Parce que la **liberté d'expression doit pouvoir s'exercer en toutes circonstances** pour ne pas se réduire face à celles et ceux qui la remettent en cause.
- Parce qu'en France, **cette liberté se déploie dans le cadre de la loi**, qui la protège et en souligne les limites nécessaires.
- Parce que **l'École forme les futurs citoyens** aux droits et aux libertés qu'ils exerceront.
- Parce que **ce texte est lui-même une illustration de la liberté d'expression**.

Découverte par les élèves de l'affiche de la CIDE (version OCCE)

occe Droits de l'Enfant *Mes 10 droits fondamentaux garantis par la Convention internationale des Droits de l'Enfant*

OCCE te propose de réfléchir aux 10 droits qu'il te semble indispensable de connaître pour une école bienveillante et des enfants plus responsables.

1. Le droit à la protection contre toutes les formes de violence et de mauvais traitements physiques ou mentaux.
CIDE Article 19
Le droit à une protection de la violence

2. Tous les droits de la CIDE te sont garantis, quelle que soit ton origine ou celle de tes parents, de même qu'à toutes les autres enfants, filles et garçons.
CIDE Article 2
Le droit à l'égalité sans discrimination

3. Dès la naissance, tu as droit à un nom et à une nationalité.
Tu as le droit de connaître tes parents et d'être élevé par eux, dans la mesure du possible.
Nom
Nationalité
CIDE Articles 7 et 8
Le droit d'avoir une identité

4. Les parents ont le droit et le devoir de guider dans l'exercice de tes droits. Tu as le droit de vivre avec tes parents, sauf si cela nuit à ton bien-être. Tu as le droit de rencontrer tes parents lorsqu'ils sont séparés de toi.
CIDE Articles 5 et 9
Le droit de vivre en famille dans le respect

5. Comme tout enfant, tu as droit à la vie, d'être en bonne santé et d'être soigné en cas de besoin.
CIDE Articles 6 et 24
Le droit d'être soigné

6. Tu as le droit de rêver, de jouer, de te divertir, d'être avec tes amis, de participer à des activités récréatives.
CIDE Article 31
Le droit de rêver, rire et jouer

7. Tu as le droit à un niveau de vie décent : alimentation, habillement et logement. Il t'est permis d'aller travailler si tes parents ou les personnes qui t'occupent de toi pensent que c'est bon pour toi.
CIDE Article 27
Le droit d'être soigné

8. Parce que tu es un être humain, tu as le droit de participer à la vie de ta famille, de ta communauté, de ta société et de l'école. Tu as le droit de te faire entendre et d'être écouté.
CIDE Article 12
Le droit à la sphère privée

9. Tu as le droit de participer à la vie de ta famille, de ta communauté, de ta société et de l'école. Tu as le droit de te faire entendre et d'être écouté.
CIDE Article 12
Le droit à la sphère privée

10. Tu as le droit de participer à la vie de ta famille, de ta communauté, de ta société et de l'école. Tu as le droit de te faire entendre et d'être écouté.
CIDE Article 12
Le droit à la sphère privée

OCCE - Centre de la Coopération à l'École

Quel est le dessin qui se rapporterait à la liberté d'expression ?

- Pourquoi ?
- Qu'est-ce que vous voyez ?
- Que font les trois personnages ?
- Qu'est-ce que cela veut dire « s'exprimer » pour vous ?



Discussion réglée à partir des questions suivantes :

- Suis-je toujours compris quand je m'exprime ? Pourquoi ?
- La parole d'un enfant est-elle moins importante que celle d'un adulte ?
- Peut-on tout exprimer ? Oui... Non... Pourquoi?
- Est-il parfois impossible de s'exprimer ? Oui... Non... Pourquoi ?

Trace écrite de l'école primaire Lafontaine : les CE1



